

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Séjour

BORD DE MER

VOUS AVEZ DÉJÀ CRÉÉ VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

Si votre espace personnel est déjà créé sur l'espace famille du centre social, il ne vous reste qu'à attendre le mardi 5 mai à 8 h pour inscrire votre enfant !

UN ESPACE FAMILLE ?! QU'EST-CE-QUE C'EST ?!

Les inscriptions se font dorénavant sur **internet** via le portail famille enfance. Attention, il faut créer votre compte auparavant ; si vous ne l'avez pas encore fait, contactez nous par mail (centresocialindigo@gmail.com) afin que l'on puisse vous envoyer un lien d'accès **avant le début des inscriptions**.

QUELS DOCUMENTS DOIT-ON FOURNIR ?

- **Un acompte de 50 euros** vous sera demandé pour valider l'inscription. Si vous êtes passé au prélèvement, celui-ci sera automatiquement prélevé le 10 juin. Si ce n'est pas le cas, un virement est possible avant cette date pour valider la réservation.

Si le séjour devait être annulé, l'acompte sera remboursé.

- **L'adhésion au Centre Social Indigo** de 8.50€ si celle-ci n'a pas été renouvelée pour cette année.

A savoir qu'un **test d'aisance aquatique** devra obligatoirement être fourni

ET APRÈS ?

Vous recevrez par mail toutes les informations et documents à nous fournir !